

**Sommet  
Climat  
Mtl**



**Pour que tout le  
monde y gagne**

**CAHIER  
DE SUIVI DES  
ENGAGEMENTS  
2025**



# Table des matières

## 2022

Ville de Montréal	4
Hydro-Québec	5
Le portefeuille immobilier de la CDPQ (anciennement Ivanhoé Cambridge)	7
Tourisme Montréal	8
Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP)	11
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)	13

## 2024

Gouvernement du Québec et Énergir	15
Ville de Montréal	16
Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) montréalais	23
Regroupement des neuf Universités	24
Fondaction	25
La Chambre de commerce de l'Est de Montréal et le Partenariat Climat Montréal	26
L'Institut des villes nouvelle génération de l'Université Concordia, Nord Ouvert, le Partenariat Climat Montréal et une dizaine de partenaires	27
<b>Pacte en mobilité durable</b>	30
<b>Conseils pour la mise en oeuvre d'engagements</b>	33

# Suivi des engagements 2025

Depuis trois ans maintenant, le Sommet Climat Montréal fait naître plusieurs engagements climatiques ambitieux et structurants pour Montréal. Ces engagements émergent dans divers secteurs tels que l'énergie, le bâtiment, la santé, le tourisme, le transport et l'éducation pour contribuer à la décarbonation de la métropole et sa résilience aux changements climatiques.

Nous mettons un point d'honneur à faire état des progrès réalisés, des défis rencontrés et des prochaines étapes dans la mise en œuvre de ces engagements. Cette année, une révision de la stratégie de suivi a été réalisée afin d'assurer une cohérence à long terme. Désormais, des suivis seront effectués 1 an, 3 ans et 5 ans après la prise d'un engagement.

Ainsi, l'édition 2025 du cahier de suivi des engagements mettra en lumière les organisations engagées en 2022 et 2024.

[sometclimatmtl.com](https://sometclimatmtl.com)

[climatmontreal.com](https://climatmontreal.com)





# **ENGAGEMENTS**

## **2022**

# Ville de Montréal

Depuis le Sommet Climat Montréal 2024, cet engagement se poursuit comme prévu au rythme des actions de la Feuille de route, sans évolution majeure. Ainsi, vous trouverez ci-dessous un résumé du suivi effectué l'année dernière.

---

## Engagements 2022

- Mettre en œuvre la Feuille de route Vers des bâtiments zéro émission dès 2040 ; et
- Collaborer avec la Direction régionale de santé publique de Montréal pour anticiper les répercussions des changements climatiques sur la santé de la population montréalaise.

---

## Progrès réalisés

- Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDGDP) intitulé Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040 - Rapport et recommandations (février 2023) ;
- Dépôt des réponses du comité exécutif de la Ville de Montréal aux recommandations de la CEEDGDP sur la Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040 (octobre 2023) ;
- Adoption du règlement 23-046 sur les émissions de GES des nouveaux bâtiments (décembre 2023), qui vient interdire l'installation dans les nouvelles constructions d'un appareil émettant des GES attribuables à la combustion à des fins de cuisson d'aliments, de séchage de vêtements et de chauffage d'espace et d'eau, incluant l'eau des accessoires tels une piscine et un spa (petits bâtiments, 1er octobre 2024, et

grands bâtiments, 1er avril 2025) ;

- Poursuite du partenariat avec Hydro-Québec pour l'efficacité énergétique et la décarbonation des bâtiments du territoire, et comité tripartite de mise en œuvre avec Énergir et Hydro-Québec ;
- Signature d'une entente-cadre de collaboration entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal le 5 décembre 2023, comportant 8 thèmes ; et
- Maintien du financement de 60 millions de dollars du gouvernement du Québec obtenu en 2022 pour la décarbonation des bâtiments municipaux.

---

## Défis rencontrés

- La mobilisation de l'ensemble de la population et des acteurs locaux pour atteindre les objectifs d'efficacité énergétique et de décarbonation des bâtiments. Une stratégie de communication à grand déploiement sera nécessaire.
- La complexité des processus internes de priorisation des nouveaux projets dans plusieurs domaines ; et
- Les limites des budgets et ressources dédiés à chacune des mesures.

---

## Prochaines étapes

- Déployer la déclaration obligatoire des appareils de chauffage utilisant un combustible ; et
- Développer des échelles de cotation pour les grands bâtiments dans le cadre du règlement 21-042 sur la divulgation et la cotation des émissions de GES, et soumettre aux propriétaires de bâtiments de 15 000 m<sup>2</sup> et plus leur première cote de performance.

---

## Engagements 2022

Entente de collaboration avec la Ville de Montréal pour la décarbonation du secteur du bâtiment et pour l'implantation des meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique.

---

## Progrès réalisés

- Participation d'Hydro-Québec dans le cadre du chantier Décarboner l'énergie d'opération des bâtiments montréalais en collaboration avec la Ville de Montréal et Énergir.
- Tenue de discussions avec la Ville de Montréal portant sur les recommandations de la commission sur la Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040. Depuis 2022, 39 projets en efficacité énergétique ont été soumis par la Ville.
- Ajout de 45 bâtisses de la Ville de Montréal à l'option tarifaire de gestion de puissance d'Hydro-Québec, dont 18 nouvelles adhésions pour l'hiver 2024-2025 seulement.
- Participation à un groupe de travail multidisciplinaire dont les membres sont dans différentes organisations pour faciliter le développement d'outils numériques pour faciliter la décarbonation dans le cadre du chantier Pôle des données climatiques du Grand Montréal.
- Formation des administrateurs du conseil d'administration à l'adaptation aux changements climatiques donnée par Ouranos et participation de près de 700 employés à un symposium interne sur les changements climatiques dans le cadre du chantier Leadership et gouvernance.

- Participation à un groupe de travail multidisciplinaire dont les membres sont dans différentes organisations pour faciliter la décarbonation dans le cadre du chantier Bâtiment Performance énergétique.
  - Inscription de 65 bâtiments (630 000 m<sup>2</sup>) d'Hydro-Québec dans le cadre du Défi énergie en immobilier de BOMA Québec et réception du prix Engagement en 2024.
- 

## Défis rencontrés

- L'interprétation des recommandations de la commission de la Ville de Montréal, notamment quant à l'utilisation de la biénergie dans les outils de décarbonation, afin de tenir compte des réalités du réseau électrique.
- La gestion de la pointe et de la forte hausse de la demande en électricité au cours des prochaines années.
- L'accès aux données essentielles pour faciliter l'identification de facteurs qui viserait à identifier les sources de carbone (ex. la consommation d'énergie de source avec un haut taux de carbone comme le pétrole ou le gaz naturel, l'empreinte carbone - chauffage électrique des édifices) dans le cadre du chantier Pôle des données climatiques du Grand Montréal.

---

## Prochaines étapes

- Poursuivre la campagne de sensibilisation sur les outils de gestion de la pointe, tels que l'option tarifaire de gestion de la puissance et la tarification dynamique.
- Poursuivre les discussions avec la Ville de Montréal pour la mise en œuvre de l'entente de partenariat Hydro-Québec – Ville de Montréal sur la décarbonation du secteur du bâtiment.
- Voir avec les propriétaires de données s'ils peuvent donner accès à ces données avec un bon taux de granularité et de façon conforme (conforme à la protection de la vie privée ou avec un niveau de risque tolérable, mais qui est assez granulaire pour que les données aient un impact significatif dans le cadre du chantier Pôle des données climatiques du Grand Montréal).

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives d'Hydro-Québec vont permettre l'identification des sources potentielles de décarbonation dans le secteur du bâtiment et l'implantation des meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique.

# Le portefeuille immobilier de la CDPQ (anciennement Ivanhoé Cambridge)

---

## Engagements 2022

Réduire l'intensité carbone de ses actifs montréalais de 55% d'ici 2030 par rapport à 2017.

---

## Progrès réalisés

*Les données pour la performance de 2024 ne sont pas encore disponibles, mais le seront plus tard cette année.*

Au 31 décembre 2023 :

- A la suite de l'intégration de sa filiale Ivanhoé Cambridge en avril 2024, les objectifs climatiques du portefeuille immobilier sont désormais combinés à ceux de la CDPQ.
- La CDPQ maintient ses efforts en matière de changement climatique et de décarbonation de ses actifs. Des progrès sont en cours pour les actifs immobiliers, notamment ceux situés à Montréal.

---

## Défis rencontrés

- Trouver un équilibre entre l'augmentation potentielle de la demande énergétique par la planification de projets de réaménagement et la réduction des émissions nécessite des solutions délibérées et réfléchies.
- Défis liés à la rénovation des bâtiments les plus anciens. Cependant, la CDPQ reste

fortement engagée à atteindre son objectif de décarbonation et des progrès sont en cours sur des actifs clés.

---

## Prochaines étapes

- Poursuivre l'exécution des plans déjà élaborés.
- Évaluation continue des améliorations/solutions technologiques susceptibles de contribuer à la réduction des émissions de manière rentable.
- Mettre à jour la stratégie climatique qui sera publiée prochainement.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives de la CDPQ permettent :

- Que la performance environnementale de leurs actifs montréalais soit alignée sur les engagements de l'Accord de Paris (alignement 1,5°C).
- Que les bâtiments durables soient de meilleurs bâtiments et contribuent positivement à la communauté et aux locataires de multiples façons.



# Tourisme Montréal

---

## Engagements 2022

Déployer la stratégie de tourisme durable  
Destination harmonieuse de Tourisme Montréal.

---

## Progrès réalisés

### Certifications, classifications et évaluations :

- Suite à l'audit ADDERE (organisme indépendant), Tourisme Montréal a obtenu :
  - le niveau argent pour la destination de la certification en tourisme durable GreenStep soit le score le plus élevé jamais enregistré pour une destination certifiée par cet organisme (évaluation de plus de 117 critères).
  - le niveau platine pour l'organisation de la certification en tourisme durable GreenStep, soit le plus haut pouvant être atteint (évaluation de 87 critères).
- Classification par la norme BNQ (Bureau de normalisation du Québec) de la moitié des événements annuels à destination des membres de Tourisme Montréal. Sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le niveau le plus performant en développement durable) :
  - Trois événements ont obtenu le niveau 3.
  - Un événement a obtenu le niveau 4.
- Paiement de la compensation carbone doublée pour l'ensemble des déplacements des participants aux événements classifiés.
- Réalisation du bilan annuel des émissions de GES émises par l'organisation afin d'identifier les plus grands émetteurs de GES pour tenter de les réduire. Évaluation des émissions de portée 2 et 3.

### Changements climatiques et initiatives environnementales :

- Création du Fonds d'urgence et d'adaptation aux changements climatiques (FUAC) afin de soutenir les festivals et événements en milieu extérieur qui subissent des pertes financières résultant des aléas climatiques non prévisibles.
- Réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques avec l'appui d'Ouranos, afin de mieux soutenir les membres de Tourisme Montréal dans leur adaptation et ainsi renforcer la résilience de la destination.
- Soutien au projet de la Prairie Louvain, inauguré à l'été 2023, visant à créer un îlot de fraîcheur et de biodiversité grâce à un champ de tournesols et de fleurs vivaces en plein cœur du District Central.
- Soutien à l'agriculture urbaine via le toit vert du Palais des congrès pour promouvoir les circuits courts et soutenir le positionnement de Montréal comme leader mondial de l'agriculture urbaine. Les légumes frais de saison cultivés sur le toit sont désormais intégrés aux menus de certains restaurants du Centre-ville, offrant ainsi des produits frais et locaux aux visiteurs et résidents.

### Pratiques durables et amélioration des compétences :

- Facilitation de l'implantation de pratiques durables et de l'amélioration des compétences des restaurateurs grâce à un soutien personnalisé du Guichet unique pour la transition alimentaire (GUTA). Cela a permis d'améliorer leurs pratiques durables, végétaliser leurs menus, optimiser leurs ressources et réduire leurs déchets.

# Tourisme Montréal

- Facilitation de l'implantation de pratiques durables et de l'amélioration des compétences des organisateurs d'événements en développement durable. Des planificateurs d'événements ou gestionnaires de lieux d'accueil ont participé à cinq ateliers sur des thématiques telles que la rédaction de politiques et plans d'action, l'approvisionnement responsable, la réduction des GES, et l'amélioration continue.

## **Communication, sensibilisation et partenariats :**

- Envoi d'un bulletin à chaque deux mois aux membres de Tourisme Montréal pour fournir des ressources, partager des bonnes pratiques écoresponsables et communiquer des informations sur la stratégie de tourisme durable de la destination.
- Partenariat avec La Tablée des Chefs pour sensibiliser les membres à la redistribution de leurs surplus alimentaires et à l'économie circulaire. Cette entente inclut également la collecte des données sur les émissions de gaz à effet de serre liées au gaspillage alimentaire à Montréal.
- Partenariat avec l'Association hôtelière du Grand Montréal pour un projet pilote visant à accompagner des hôteliers à obtenir la certification en développement durable (GreenStep).
- Consultation des principales parties prenantes dans la révision de la stratégie de développement durable, la Destination harmonieuse, au sein de groupes de discussion et de sondages.
- Achat de 95 % de produits promotionnels, conçus à Montréal par des artisans locaux.

Au total, 84 % de ces produits sont fabriqués dans le Grand Montréal, 11% sont fabriqués au Québec et 4% sont fabriqués au Canada.

---

## **Défis rencontrés**

- La maximisation de la portée des initiatives en sélectionnant les moyens privilégiés pour atteindre les publics cibles.
- La difficulté, à certains égards, de mesurer l'impact réel des actions de Tourisme Montréal.
- L'accomplissement de tous les projets de Tourisme Montréal, et ce, à la hauteur de ses ambitions, tout en respectant les ressources disponibles.

---

## **Prochaines étapes**

Poursuivre la réalisation des actions de la stratégie en tourisme durable Destination harmonieuse. Plus précisément :

- Soutenir une première cohorte de membres de Tourisme Montréal à devenir certifiés en tourisme durable.
- Offrir gratuitement aux membres des formations personnalisées par secteur d'activités.
- Mettre à jour la Politique d'achats et d'approvisionnement responsable de Tourisme Montréal.
- Déployer des actions visant à sensibiliser les visiteurs à adopter des pratiques plus écoresponsables.

# Tourisme Montréal

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives de Tourisme Montréal ont permis :

- d'accroître les connaissances en développement durable de ses membres.
- de soutenir des initiatives qui ont un impact pour le verdissement de la destination.
- d'encourager l'économie locale grâce à la promotion des entreprises d'ici.
- de participer à l'augmentation de la résilience de la destination en favorisant des circuits courts en approvisionnement local pour les restaurants du centre-ville.



# Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP)

---

## Engagements 2022 et Progrès réalisés

**Engagement 1 :** Mettre en œuvre l'entente entre la DRSP et la Ville de Montréal signée en juin 2022 concernant des projets conjoints dans la lutte contre les changements climatiques.

### Progrès réalisés

- Poursuite de plusieurs projets conjoints dont une activité de prévention aux vagues de chaleur chez les personnes âgées et un webinaire pour les gestionnaires de la Ville sur l'adaptation aux vagues de chaleur et aux épisodes de mauvaise qualité de l'air.

**Engagement 2 :** Contribuer à la mobilisation et soutenir les dix établissements du réseau de la santé montréalais dans la lutte contre les changements climatiques ;

### Progrès réalisés

- Participation et soutien à la Table régionale en santé environnementale et développement durable du RSSS montréalais.
- Publication d'une vision intégrée de l'alimentation durable pour le réseau de la santé et des services sociaux montréalais et pour les actrices et acteurs du Système alimentaire montréalais (SAM).

**Engagement 3 :** Évaluer les vulnérabilités des territoires et des populations en lien avec les aléas climatiques les plus probables pour la

région de Montréal ;

### Progrès réalisés

- Publication du Rapport sur la vulnérabilité territoriale et populationnelle régionale aux changements climatiques (VRAC) 2024

**Engagement 4 :** Recenser et identifier les mesures d'adaptation aux changements climatiques à prioriser en lien avec leurs impacts positifs sur la diminution des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé.

### Progrès réalisés

- Collaboration avec la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ) sur un projet de cartographie des actifs communautaires aux changements climatiques afin de favoriser la résilience et renforcer le capital social.
- Planification d'une démarche d'ateliers de co-construction et de consultation partenariale visant à élaborer le premier Plan d'adaptation régional au climat (PARC) pour la santé publique de Montréal avec une perspective d'équité.
- Démarrage d'un projet portant sur la gouvernance locale-régionale des urgences climatiques, avec la Ville de Montréal, la CMTQ, deux CIUSSS et la Fondation Familiale Trottier.

# Direction régionale de la santé publique de Montréal (DRSP)

**Engagement 5 :** Mobiliser les leviers de la DRSP pour soutenir la participation citoyenne et la mobilisation des acteurs de la société civile au regard de la transition socio-écologique.

## Progrès réalisés

- Mise en place d'une structure de coordination transversale à la DRSP-Montréal permettant de mobiliser l'ensemble des équipes autour du dossier des changements climatiques.
- Partenariat avec Transition en commun, la CMTQ, la Ville de Montréal, le Labo Équité Climat et d'autres pour la mise en place d'un Collectif montréalais en résilience climatique des communautés.
- Contribution aux travaux provinciaux d'intégration de la lutte aux changements climatiques dans le prochain Programme national de santé publique 2025-2035.

## Défis rencontrés

- Les changements en cours tels que la réforme Santé Québec ou le nouveau programme national de santé publique qui va bientôt être publié, ainsi que le contexte budgétaire difficile touchent la capacité à planifier et mettre en place de nouvelles actions pour ce dossier.
- Les efforts d'équilibre budgétaire du réseau de la santé occasionnant des coupures et un ralentissement au niveau des

développements.

- La capacité à solliciter et inclure d'autres participants et partenaires à cause de priorisations qui sont parfois différentes.

---

## Prochaines étapes

- Rehausser l'ambition et aller plus loin dans l'entente organisationnelle entre la DRSP et la Ville sur le climat.
- Poursuivre le travail sur le plan d'adaptation aux changements climatiques axé sur les enjeux de santé publique (PARC), en collaboration avec les partenaires intersectoriels.
- Poursuivre l'analyse des vulnérabilités aux changements climatiques, incluant les activités de partage des connaissances, mises à jour des données, etc.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives de la DRSP ont permis :

- de faire plus de place à l'équité et à la santé de la population dans la lutte aux changements climatiques.
- d'amplifier l'impact de ses actions communes en travaillant plus et mieux, en collaboration avec les partenaires clés de Montréal.

# Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

---

## Engagements 2022

Viser la carboneutralité avant 2040, sans compromis pour la qualité des soins.

---

## Progrès réalisés

- Mise en œuvre d'un plan de décarbonation pour élaborer la stratégie de réduction des émissions directes vers zéro émission. Pour ce faire, nous avons obtenu un financement du MELCCFP.
- Développement d'un approvisionnement responsable. Plus de 30 % des contrats avec nos fournisseurs intègrent des critères de durabilité par rapport à 2023.
- Mise en place d'une gestion des matières résiduelles entraînant une réduction de la quantité de déchets générés.

---

## Défis rencontrés

- Les contraintes opérationnelles qui ralentissent l'avancement de certains projets cliniques et les prises de décisions mais qui sont bénéfiques pour l'environnement.
- Le cadre contractuel qui peut être un frein à l'intégration de projets d'efficacité énergétique en raison des règles en place.

---

## Prochaines étapes

- Un renforcement des mesures auprès des équipes opérationnelles avec l'intégration d'objectifs.
- Une meilleure visibilité grâce à la mise en avant de l'impact environnemental des services.
- Des actions concrètes via une mise en œuvre et une communication renforcée sur les réalisations.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives du CHUM permettent :

- de prouver que la transition est réaliste et applicable.
- d'inspirer et accompagner d'autres organisations à avoir des objectifs similaires.
- une réduction concrète des émissions et des déchets.
- d'encourager des processus plus durables et innovants afin d'améliorer les pratiques.
- de sensibiliser sur l'importance des actions environnementales dans le but de faire accroître la conscience collective à ce sujet.
- Sur le long terme, d'engendrer un bénéfice économique pour la collectivité grâce à la réduction des coûts liés aux déchets et à l'énergie.



# **ENGAGEMENTS**

## **2024**



# Gouvernement du Québec et Énergir

---

## Engagements 2024

Près de 10 M\$ accordés pour un projet de récupération et de valorisation de la chaleur qui réduira les émissions de GES de 10 000 tonnes au centre-ville de Montréal.

---

## Progrès réalisés

- Installation et mise en fonction de la première chaudière de 1MW. La totalité de sa production de chaleur de source renouvelable a été vendue à des clients sur une base volontaire.
- Mise en œuvre du projet de valorisation de rejets thermiques (VRT). L'ingénierie est terminée et la thermopompe industrielle, centrale au projet, est en construction.

---

## Défis rencontrés

- Les délais au niveau manufacturier et de la livraison. Par exemple, la chaudière électrique prend plus d'une année à être livrée après le placement de la commande.
- La situation politique actuelle a eu un important impact sur la devise canadienne par rapport à la devise américaine. En effet, aucun manufacturier canadien n'a la capacité de fournir la grosseur de chaudière électrique dont Énergir avait besoin. Cette chaudière a donc dû être achetée auprès d'un manufacturier américain et a coûté plus cher que ce qui était initialement prévu.
- Les défis liés à la coordination de tous les travaux qui doivent être réalisés dans la centrale pour que tout soit en place à la fin

de l'année 2027, au plus tard début 2028.

---

## Prochaines étapes

- Construction et mise en marche de la deuxième chaudière de 10MW d'ici la fin 2026.
- Poursuite du remplacement d'une des deux anciennes chaudières datant de 1965 par trois petites chaudières vapeur. Ces petites chaudières vont permettre une meilleure modulation de la puissance en pointe hivernale et en basse saison estivale. De plus, les rejets de combustion seront acheminés vers une unité de récupération de la chaleur dans une cheminée (CONDEX) et seront valorisés. Ce projet devrait être complété à la fin de l'année.
- Poursuite du projet de VRT qui devrait se terminer à la fin de l'année ou début 2026.
- Poursuite de la mise en place du plan de décarbonation, qui devrait être complétée d'ici 2027. L'objectif est d'atteindre 58% de décarbonation sans prendre en considération la consommation de gaz naturel de source renouvelable d'Énergir (qui se situe actuellement à 2% et qui augmentera à 5% en 2025).

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives d'Énergir ont permis de réduire la consommation énergétique et de GES du secteur du bâtiment par l'utilisation du gaz naturel renouvelable sur l'ensemble de ses bâtiments montréalais.



# Ville de Montréal

---

## Engagement 2024

- 1** La Ville de Montréal rejoint l'Accélérateur du réseau C40 pour le désengagement des énergies fossiles.

---

## Progrès réalisés

- Révision de la politique de placement de l'encaisse de la Ville afin de s'assurer de ne pas détenir de placements en énergie fossile.
- Révision de la politique de placement du fonds d'amortissement (3.5G\$ environ) de la Ville afin de s'assurer de ne pas détenir de placements en énergie fossile.

---

## Défis rencontrés

- L'enjeu sur la capacité administrative de la Commission de la caisse commune.
- Aucun défi n'a été rencontré au niveau municipal.

---

## Prochaines étapes

- La Mairesse a proposé une collaboration avec la Commission de la caisse commune qui gère les placements de 6 régimes de retraite d'employés municipaux. La Commission travaille le projet.

---

## Les retombées sur la collectivité

Grâce à cette initiative, la Ville a permis qu'aucun placement d'encaisse, ni de leur fonds d'amortissement ne soit investi en énergie fossile.



# Ville de Montréal

---

## Engagement 2024

**2** Dévoilement du premier plan d'action sur la résilience face aux inondations

---

### Progrès réalisés

- Intégration d'un volet résilience aux inondations au programme Renoplex pour financer de nouvelles mesures d'adaptation des bâtiments.
- Réalisation avec succès du projet pilote d'installation de portes de garage étanches.
- Modification de la réglementation d'urbanisme dans plusieurs arrondissements visant à interdire les bâtis et usages vulnérables aux inondations.
- Élaboration du nouveau Plan d'urbanisme de Montréal (PUM) contenant des balises réglementaires pour réduire la vulnérabilité des bâtiments.
- Réalisation de plusieurs espaces publics résilients.
- Intégration de plus en plus systématiquement d'infrastructures vertes drainantes lors de réfection de rue dans les arrondissements.
- Développement de projets d'amélioration des infrastructures publiques dans les bassins de drainage prioritaires.

---

### Défis rencontrés

- La difficulté à faire changer la perception générale que le réseau d'égout doit être en mesure de gérer les fortes pluies. Malgré les explications sur le fonctionnement du réseau et ses limites ainsi que la réalité des changements climatiques, cette conception demeure fortement ancrée chez un grand

nombre de résidents. Pour bon nombre d'entre eux, la solution passe par les infrastructures publiques ce qui les rend peu réceptifs à accepter la nécessité d'adapter leur bâtiment.

---

### Prochaines étapes

- Lancement d'une campagne de communication, de mars à octobre, visant à informer les propriétaires des mesures en adaptation et à les sensibiliser sur les limites du réseau d'égout.
- Formation et équipement des arrondissements pour orienter les résidents concernés vers les mesures d'adaptation adéquates.
- Planification de mise en œuvre de plusieurs dizaines d'espaces publics résilients.

---

### Les retombées sur la collectivité

- Contribuer à la biodiversité, au verdissement, à la lutte aux îlots de chaleurs, à la rétention/infiltration à moindre coût grâce aux multiples co-bénéfices des projets de parcs résilients et d'infrastructures vertes.
- Réduire la vulnérabilité du cadre bâti face aux risques d'inondation.
- Placer Montréal comme une ville leader en matière de gestion intégrée et innovante des eaux pluviales.
- Mobiliser plusieurs services centraux (Service de l'urbanisme et de la mobilité - SUM, Service des infrastructures du réseau routier - SIRR, Grands parcs, etc.) et les arrondissements (Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - DAUSE, Travaux Publics, etc.) dans la mise en œuvre de mesures améliorant la résilience face aux inondations

# Ville de Montréal

---

## Engagement 2024

**3** Dévoilement de la feuille de route en économie circulaire et du Plan d'Approvisionnement responsable 2030.

---

## Engagement 1 : Dévoilement de la feuille de route en économie circulaire.

### Progrès réalisés

- Lancement de la Feuille de route montréalaise en économie circulaire lors du Sommet Climat Montréal 2024.
- Élaboration, avec plusieurs unités de la Ville, du premier plan d'action triennal pour la mise en œuvre de la Feuille de route (celui-ci devrait être lancé lors du Sommet canadien de l'économie circulaire, du 15 au 17 avril 2025).
- Nomination de la Ville de Montréal pour le Prix Mérite municipal Municipalité et développement durable pour la Feuille de route montréalaise en économie circulaire.
- Publication du Rapport sur l'écart de circularité de Montréal (indice de circularité) avec Circle Economy. La Ville est ainsi devenue la 2e ville au monde, après Munich, à se doter d'un indice de circularité. La Ville ambitionne de doubler son indice de circularité, le portant de 3 à 6 % d'ici 2030.
- Élaboration et publication pour estimer les emplois circulaires à Montréal, en utilisant la méthodologie "The Circular Jobs Methodology" de Circle Economy. Selon cette étude, environ 7,6 % des emplois à Montréal (soit 79 000 sur 1 million) contribuent à l'économie circulaire, que ce soit directement ou indirectement.

- Publication des rapports (français et anglais) et d'un explorateur de données en ligne.
- Poursuite du soutien à Synergie Montréal visant l'accompagnement des entreprises en économie circulaire et le développement de symbioses industrielles (pour les impacts, voir le Bilan 2024 de l'action 5 du Plan climat remis au Bureau de la transition écologique et de la résilience - BTER).
- Poursuite de la collaboration avec Fondation et Recyc-Québec dans le cadre du Fonds en économie circulaire. Jusqu'à maintenant, six entreprises montréalaises ont été financées : Still Good, Groupe Onym, Carbicrete, Assist IQ, Brique-Recyc et Mechasys.
- Lancement de différents défis ou appels à projets pour faire avancer la circularité.
- Mobilisation et rayonnement autour de l'économie circulaire.
- Présentation de la démarche de la Ville lors de divers événements.
- Soutien à différents membres de l'écosystème pour l'accompagnement d'entreprises en circularité.
- Intégration de la circularité dans différents programmes et initiatives du Service du développement économique.
- Participation à différents comités et initiatives pour faire avancer la circularité à Montréal, au Québec et au Canada.
- Poursuite des travaux visant l'intégration de l'enjeu et de la thématique de la circularité dans les activités de différents services municipaux.

# Ville de Montréal

---

## Défis rencontrés

- L'économie circulaire nécessite un changement de paradigme important, passant d'un modèle économique linéaire à un modèle circulaire. Cela implique de mobiliser et de sensibiliser tous les maillons des chaînes de valeur, ainsi que d'identifier et de combler les maillons manquants.
- La Ville a un devoir d'exemplarité, mais en raison de ressources humaines, matérielles et financières limitées, il est encore difficile de s'assurer que la circularité soit intégrée dans l'ensemble des activités et programmes municipaux. Le premier plan d'action triennal vise à permettre une intégration plus transversale de la circularité dans diverses activités de la Ville, en surmontant progressivement ces limitations.
- L'économie circulaire étant un concept relativement nouveau, il existe peu de données permettant de suivre les progrès réalisés et de mesurer où nous en sommes. Le développement de la recherche et d'indicateurs est donc essentiel. La Ville de Montréal a commencé ce travail en se dotant d'indicateurs tels que l'indice de circularité et la part des emplois circulaires en 2024. Elle poursuivra ses efforts pour développer d'autres indicateurs en 2025.

---

## Prochaines étapes

- Publication et lancement du premier plan d'action triennal pour la mise en œuvre de la Feuille de route montréalaise en économie circulaire (en avril 2025).
- Mise sur pied d'un comité aviseur externe et

d'un comité de mise en œuvre interne.

- Participation au 2e Sommet canadien en économie circulaire à Montréal (15 au 17 avril 2025).
- Sensibilisation et mobilisation de l'écosystème et de l'administration municipale à l'intégration de l'économie circulaire à leurs activités.
- Soutien à des projets et à des lieux phares en économie circulaire.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives de la Ville permettront de mieux comprendre les retombées concrètes sur le terrain. Une mobilisation et un dynamisme accrus de l'écosystème d'affaires autour de la circularité ainsi qu'une intégration renforcée de la circularité dans les activités municipales sont déjà observés.

# Ville de Montréal

---

## Engagement 2 : Dévoilement du Plan d'approvisionnement responsable 2030

### Progrès réalisés

- Identification, entre autres, des fournisseurs locaux, des OBNL, des coopératives, des entreprises d'économie sociale, ainsi que des fournisseurs issus de la diversité afin de les encourager lors d'achats sous le seuil de l'appel d'offres public.
- Mobilisation des fournisseurs locaux à se faire connaître auprès de nos acheteurs et à se distinguer comme fournisseurs en achats responsables via le Fichier des fournisseurs de la Ville.
- Expérimentation de l'intégration de considérations écoresponsables et sociales lors de sollicitation par appel d'offres public.
- Augmentation du volume d'achat auprès de fournisseurs issus de la diversité ainsi qu'auprès d'entreprises d'économie sociale.
- Augmentation du volume d'achat auprès de fournisseurs locaux ayant une adresse civique à Montréal.
- Mobilisation à l'achat responsable pour le domaine de l'alimentation suivant des activités de maillage et le partage d'outils portant sur les bonnes pratiques dans le domaine.

---

### Défis rencontrés

- La difficulté à intégrer des critères sociaux et environnementaux lors de la sollicitation par appel d'offres public principalement dû au cadre législatif limitatif (Loi sur les cités et villes);
- Un accompagnement des fournisseurs et le développement d'outils sont requis afin de favoriser l'arrimage entre les acquéreurs et les marchés eu égard aux nouvelles exigences d'approvisionnement responsable.
- Certains marchés ayant développé des solutions écoresponsables et/ou innovantes comportent peu de joueurs. Cette réalité limite la Ville dans l'octroi de contrats puisqu'elle doit respecter une rotation des fournisseurs et assurer une saine concurrence entre eux.
- Face à la limite des ressources humaines, matérielles et financières de la Ville, il est encore difficile de s'assurer que tous les projets intègrent des considérations environnementales, économiques, sociales et novatrices. La Ville continue tout de même d'encourager une culture d'innovation au sein des différentes unités d'affaires.

---

### Prochaines étapes

Rédaction d'une reddition de compte publique en 2025 dont la publication est prévue en 2026. Cela permettra d'évaluer les résultats obtenus à ce jour, de faire le point sur l'avancement global du plan d'action depuis 2020 et d'identifier des pistes de solutions et des recommandations pour le futur.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives de la Ville ont permis des retombées économiques :

- Augmentation du volume d'achat auprès de fournisseurs locaux ayant une adresse civique à Montréal : 1,34 G\$ en 2024, comparativement à 1,23 G\$ en 2023.
- Augmentation du volume d'achat auprès de fournisseurs issus de la diversité : 57,41 M\$ en 2024, comparativement à 56,12 M\$ en 2023.
- Augmentation du volume d'achat auprès d'entreprises d'économie sociale : 62,09 M\$ en 2024, comparativement à 50,72 M\$ en 2023.



# Ville de Montréal

---

## Engagement 2024

**4** Mise en place d'un comité stratégique pour diversifier son approvisionnement énergétique par la création de réseaux thermiques urbains.

***Exceptionnellement, le suivi se fera à la prochaine édition du cahier de suivi des engagements***



# Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) montréalais

---

## Engagements 2024

Élaboration du plan d'action régional 2025-2027 de la Table de concertation en santé environnementale et développement durable (SEDD) du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) montréalais.

---

## Progrès réalisés

- Lancement d'une démarche de planification collective qui a permis d'identifier quatre axes prioritaires :
  - Gestion des matières résiduelles ;
  - Mobilité durable ;
  - Stationnements écoresponsables ;
  - Recherche de financements.
- Élaboration et adoption du plan d'action régional 2025-2027 par les membres de la table de concertation.

---

## Défis rencontrés

La complexité de mettre en œuvre une planification dans un contexte changeant et des ressources restreintes.

---

## Prochaines étapes

Mise en œuvre des actions prévues au plan.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives de la Table de concertation en SEDD du RSSS montréalais vont permettre de réduire :

- les GES grâce au détournement des matières résiduelles de l'enfouissement et à la réduction de l'auto solo de ses employés.
- les îlots de chaleur via le verdissement des stationnements extérieurs.
- les risques d'inondation via la perméabilisation des stationnements extérieurs.



# Regroupement des neuf universités

---

## Engagements 2024

L'École de technologie supérieure (ÉTS), HEC Montréal, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Polytechnique Montréal, l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal et l'Université TÉLUQ.

- Mobilisation d'une université supplémentaire (Université TÉLUQ) pour la mise en œuvre de cet engagement passant de huit à neuf universités.

**Engagement 1** : Développement d'une méthodologie commune pour mesurer nos émissions indirectes de portée 3.

### Progrès réalisés

- Lancement d'un travail collaboratif de mise en commun des questions et solutions proposées à l'échelle de la communauté de pratique universitaire québécoise (Réseau universitaire québécois en développement durable - RUQDD) qui est donc plus large que les neuf institutions participantes.
- Octroi d'un contrat à un centre de recherche pour validation et recommandations.

### Prochaines étapes

- Élaboration de la méthodologie (processus itératif entre le centre de recherche et la communauté de pratique).
- En cours de rédaction et diffusion du guide méthodologique.

**Engagement 2** : Évaluer les risques climatiques des campus universitaires.

### Progrès réalisés

- Organisation d'un webinaire par une

institution membre (McGill) sur leur méthodologie et résultats.

- Planification d'un cadre commun d'analyse.
- Rencontre de suivi du webinaire pour évaluer la possibilité de généraliser et partager les leçons apprises.

### Prochaines étapes

- En cours de rédaction et diffusion du guide méthodologique.

---

### Défis rencontrés

- Les ressources variables et limitées entre institutions.
- L'expertise interne qui n'est pas toujours suffisante.
- Le financement du projet car à ce jour, aucun nouveau budget n'a été dégagé (les engagements ont été pris trop tard dans le cycle budgétaire 2024-2025).

---

### Les retombées sur la collectivité

- À court terme, d'aider à démystifier les questions de comptabilisation des émissions de GES, de carboneutralité ainsi que de résilience et de risques climatiques.
- À plus long terme, de mieux outiller les institutions pour travailler à la transition dans un esprit collaboratif. Les universités se doivent d'être exemplaires et au-devant de la parade, tout en rendant service à la collectivité par leurs efforts de démocratisation des savoirs.
- De façon plus large, de développer des guides qui pourront servir à des organisations, autres que les universités initialement impliquées.

# Fondation

---

## Engagements 2024

Création d'un fonds en capital naturel avec Triodos Investment Management.

---

## Progrès réalisés

- Définition de la stratégie d'investissement du fonds et les thématiques principales, soit la foresterie et l'agriculture régénératrices.
  - Définition des termes d'investissement.
  - Création d'un cadre pour la gestion des risques environnementaux, sociaux, de gouvernance (ESG) et d'impact.
  - Élaboration du calendrier pour la levée de financement.
- 

## Défis rencontrés

- La créativité et la rigueur dans le développement d'un produit d'investissement innovant et aligné sur les meilleures pratiques d'investissement d'impact.
  - Le principal défi à venir est celui de la levée de capital.
- 

## Prochaines étapes

- Finalisation de la documentation formelle du fonds.
- Levée du capital, c'est-à-dire la sollicitation des investisseurs potentiels et la confirmation de leur engagement.
- Lancement d'actions complémentaires d'éducation, de collaboration et de plaidoyer, en partenariat avec Triodos Investment Management, notamment :
  - Promouvoir l'innovation.

- Engager le dialogue dans des forums tels que le Global Impact Investing Network (GIIN) et le Sommet de la finance durable à Montréal.
  - Lancer un appel à redéfinir le leadership face aux crises en plaidant auprès d'acteurs spécifiques tels que des universités, des scientifiques spécialistes du climat et de la biodiversité, des décideurs politiques, des associations, des médias et autres acteurs financiers.
- 

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives de Fondation visent à démontrer la viabilité de nouveaux modèles de productions agricoles et forestières qui sont régénératifs. Plusieurs indicateurs d'impact sont ainsi développés à cet effet, notamment pour mesurer l'augmentation de la biodiversité et la santé des sols.

# La Chambre de Commerce de l'Est de Montréal et le Partenariat Climat Montréal

---

## Engagements 2024

Lancement du chantier sur la transition industrielle.

---

## Progrès réalisés

- Création d'un comité composé d'acteurs du milieu industriel, académique, énergétique et de représentants des instances gouvernementales pour déterminer les objectifs et actions du chantier.
- Planification d'une étude comportant un état des lieux et permettant d'identifier les grappes locales à haut potentiel de décarbonation ainsi que de développer un modèle de plan d'action de décarbonation.
- Obtention de financement public (provincial et fédéral) pour réaliser l'étude.
- Lancement de l'appel d'offres pour sélectionner le consultant qui réalisera cette étude.
- Sélection d'un consultant en mars.
- Lancement des premières étapes de l'étude.

---

## Défis rencontrés

Le manque de temps et la coordination des agendas de tous les membres.

---

## Prochaines étapes

- Réalisation d'un atelier de validation au Sommet Climat Montréal, le 6 mai.
- Finalisation de l'étude d'ici janvier 2026.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives du chantier sur la transition industrielle ont pour but :

- de contribuer à faire émerger des projets de décarbonation dans l'est de Montréal, région comportant un important bassin industriel et manufacturier en transformation.
- de pouvoir inspirer une meilleure planification de la transition industrielle dans l'est de Montréal.
- de donner des clés applicables à d'autres zones industrielles en transition pour déployer des approches et actions porteuses.

# L'Institut des villes nouvelle génération de l'Université Concordia, Nord Ouvert, le Partenariat Climat Montréal et une dizaine de partenaires

---

## Engagements 2024

Dévoilement du Pôle sur les données climatiques du Grand Montréal et lancement d'un appel à contribution.

---

## Progrès réalisés

- Lancement et structuration du Pôle sur les données climatiques du Grand Montréal (Climate Data Hub - CDH), en s'appuyant sur un cadre fédéré de gouvernance des données.
- Financement de Volt-Age sur la création d'un pôle collaboratif de données pour améliorer le suivi des GES et soutenir la décarbonation municipale à Montréal.
- Mise en place de la charte principes de gouvernance des données alignés avec la Loi 25 et les standards internationaux Factor Analysis of Information Risk (FAIR), CARE et Ownership, Control, Access, and Possession (OCAP).
- Analyse comparative de plus de 25 modèles de pôle de données au Canada et à l'international.
- Organisation de cinq ateliers techniques (août 2024 - avril 2025) pour structurer la collaboration et les contributions des partenaires.
- Mise en œuvre de la Preuve de Concept (PoC) avec plusieurs cas d'usage concrets, co-

créé avec les partenaires, notamment :

- la priorisation des rénovations énergétiques des bâtiments ;
- le suivi des émissions et de la mobilité ;
- la cartographie de la vulnérabilité climatique pour la résilience aux îlots de chaleur ;
- l'engagement communautaire en rendant les données climatiques accessibles aux citoyens et organisations de la société civile ;
- Co-développement d'un inventaire de données lié aux cas d'usage, répertoriant les données pertinentes selon leur criticité, sensibilité, format, et accessibilité.
- Implication du Gouvernement du Québec à titre de collaborateur pour valider la gouvernance des données et identifier des données de différentes agences gouvernementales.
- Planification et démonstration d'une infrastructure technique sécurisée et interopérable avec la plateforme CKAN pour la gestion et le partage des données.

---

## Défis rencontrés

- L'engagement et la coordination des parties prenantes : assurer une implication continue des municipalités, OSC et acteurs privés dans un écosystème collaboratif.
- La définition de cas d'usage inter-sectoriel et trans-disciplinaire.

# L'Institut des villes nouvelle génération de l'Université Concordia, Nord Ouvert, le Partenariat Climat Montréal et une dizaine de partenaires

- L'identification des données provenant de différentes sources et fournisseurs, et accès aux données propriétaires.
- L'interopérabilité municipale : besoin d'aligner les infrastructures numériques et les pratiques de gouvernance des données avec les normes municipales.
- Le financement : mobilisation de ressources financières additionnelles pour assurer la mise en échelle d'une infrastructure à long terme et élargir les capacités du Pôle.
- L'évolution réglementaire : adaptation aux exigences croissantes en matière de protection des données et conformité avec les cadres législatifs en vigueur.
- Exploration de collaborations internationales, notamment avec la France et des réseaux émergents de pôles de données climatiques à l'échelle mondiale.
- Expansion des cas d'usage et de l'inventaire de données, accompagnée du développement de processus de gouvernance partagée pour soutenir le déploiement de solutions en intelligence artificielle.
- Structuration d'un financement à long terme, appuyée par de nouveaux partenariats pour renforcer les capacités analytiques et techniques (Intelligence Artificielle, recherche appliquée, visualisation interactive).
- Renforcement de l'alignement réglementaire avec les standards en gouvernance des données (Loi 25, FAIR, CARE, OCAP), afin de garantir une gestion éthique, sécurisée et responsable des données climatiques.

---

## Prochaines étapes

- Finalisation de la transition de leadership amorcée à Concordia, vers une structure pérenne soutenue par des partenaires en gouvernance des données et en développement technologique.
- Préparation de la mise à l'échelle du Pôle, en collaboration avec plusieurs municipalités québécoises, avec un déploiement prévu d'ici mai 2025.
- Présentation des résultats de la preuve de concept au Sommet Climat Montréal 2025, incluant les premières applications concrètes et outils opérationnels du Pôle.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives du Pôle permettent :

- Un renforcement de la transparence climatique, en améliorant l'accès à des données fiables sur les émissions de GES et les efforts d'adaptation, facilitant ainsi la reddition de comptes à tous les niveaux.
- Un appui à la planification municipale et à la prise de décision, grâce à l'intégration de

# L'Institut des villes nouvelle génération de l'Université Concordia, Nord Ouvert, le Partenariat Climat Montréal et une dizaine de partenaires

données climatiques fédérées, accessibles et exploitables, permettant de mieux cibler les interventions et politiques publiques.

- Un soutien aux initiatives de résilience communautaire, en donnant aux citoyen·ne·s et aux organisations locales les moyens de comprendre, suivre et influencer les actions climatiques sur leur territoire.
- Une optimisation des investissements en infrastructures vertes et en transition énergétique, en priorisant les actions à fort impact environnemental sur la base de données robustes et partagées.
- Une consolidation d'un écosystème collaboratif fondé sur la souveraineté numérique, où les données climatiques sont gérées de façon éthique, sécurisée et inclusive, en favorisant les synergies entre municipalités, institutions, milieux communautaires, entreprises et gouvernements.





# Pacte en mobilité durable

## BILAN DE LA DEUXIÈME ANNÉE DE MISE EN OEUVRE

80

**SIGNATAIRES**  
ont signé le **Pacte en mobilité durable** depuis 2023

### Bilan du suivi de la mise en œuvre

Plus de la moitié des organisations ont répondu au formulaire de reddition de compte et ont mis en œuvre les incitatifs en mobilité durable que le Partenariat Climat Montréal avait suggérés.

83,3%

ont mis en œuvre des incitatifs en mobilité durable ou continuent de les améliorer

25%

ont mis en œuvre une politique d'électrification de leur véhicule.

27,8%

ont amélioré la situation géographique de leurs locaux.

22,2%

ont diminué la demande individuelle en stationnement.

1/3

des répondants a également instauré d'autres incitatifs que ceux proposés, tels que :

- La participation au programme Mobilisens (Coopcarbone);
- La mise en place d'un comité Mobilité durable;
- L'ajout d'une station Bixi à proximité;
- La mise en place d'un plan de gestion des déplacements;
- Une Certification Stationnement écoresponsable (selon la liste de critères du CRE de Montréal);
- La mise en œuvre d'un premier bilan carbone;
- Une politique de flexibilité au travail avec 3 jours au bureau;
- Des vélos disponibles aux employés;
- La création d'un code d'éthique des pratiques d'affaire et d'un code des fournisseurs responsables;
- L'implantation d'une politique ESG;
- Une demande de certification B-corp.

### Les défis rencontrés par les organisations

- Des défis budgétaires à cause de coupures de projets ou encore, de subventions qui ne se sont pas confirmées;
- Des défis liés au secteur d'activité dans lequel se trouvent certaines organisations (ex : la possibilité de mettre en place certains incitatifs est plus limités);
- Des défis liés à un manque d'espace pour offrir des services de qualité.

# Pacte en mobilité durable

## BILAN DE LA DEUXIÈME ANNÉE DE MISE EN OEUVRE

### Les besoins ciblés par les organisations pour aller plus loin dans leur démarche

1

#### Soutien financier, fiscal et gouvernemental

- Améliorer les subventions et développer des programmes notamment pour l'électrification et les infrastructures de transport durables (permettant plus de prévisibilité et une meilleure adaptation des besoins).
- Trouver des moyens pour que les organisations publiques aient accès à des mesures fiscales (ex. déduction de 100% pour le transport en commun) car actuellement, il n'y a que les organisations privées qui en bénéficient.
- Développer une vision stratégique gouvernementale sur la mobilité durable.
- Un mode de financement plus flexible pour pouvoir réhausser les services.
- Une meilleure connaissance des subventions disponibles.
- Augmenter les incitatifs financiers pour le transport actif des employé.e.s.
- Développer un programme subventionné de titres de transport à tarif réduit pour les salariés.

2

#### Infrastructures et aménagements

- La création d'infrastructures pour de la micromobilité (trottinettes, etc.) et vélo-cargos.
- Plus de stationnement incitatif gratuit proche du REM, des gares et des métros en banlieue.
- La création d'une plateforme publique de covoiturage.
- Concrétiser la mise en place de circuits d'autobus à l'ouverture du REM.
- Une augmentation et une amélioration de l'offre de transport en commun.
- Accroître la fréquence des trains de banlieue.

3

#### Partenariats et collaboration

- Un partenariat plus important avec la STM et la Ville de Montréal pour soutenir les démarches de certaines organisations.
- Des rabais corporatifs plus intéressants de la part de Bixi ou Communauto pour encourager les employé.e.s à développer cette habitude.
- Des rabais corporatifs ou de groupes avantageux pour le REM, les trains de banlieue et le métro.



# Pacte en mobilité durable

## BILAN DE LA DEUXIÈME ANNÉE DE MISE EN OEUVRE

4

### Ressources et capacités organisationnelles

- Des ressources internes et externes disponibles pour mettre en place les mesures.

5

### Amélioration et partage des connaissances

- Évaluer les émissions de GES liés au transport.
- Avoir accès à un partage d'information sur les meilleures pratiques qui sont déployées dans d'autres organisations sur ce qui fonctionne le mieux parmi les différents incitatifs.

6

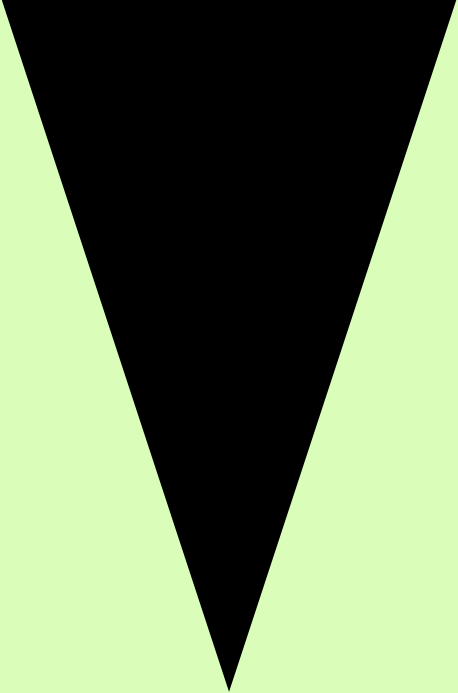
### Accessibilité et sécurité

- Pallier au sentiment d'insécurité lors des déplacements à pied des employé.e.s où les bureaux se trouvent dans des secteurs où l'itinérance et la consommation de substances sont élevés par de la formation ou des ateliers.
- Rendre disponible des véhicules électriques répondant aux besoins des employé.e.s.

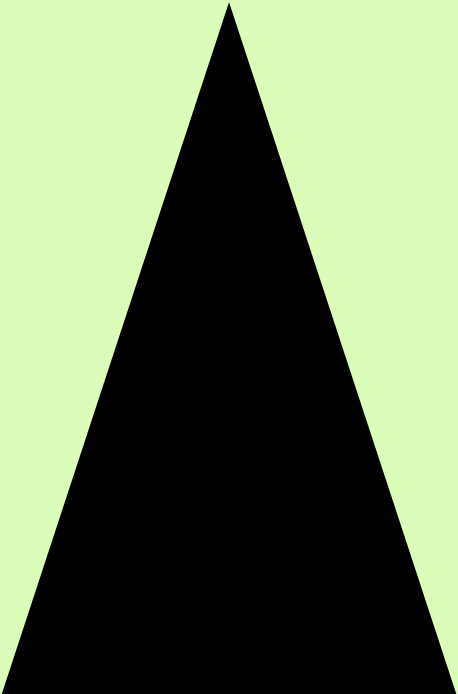
7

### Politiques internes et mesures organisationnelles

- Améliorer la politique interne en mobilité durable.
- Développer une politique organisationnelle de télétravail et d'horaires flexibles pour éliminer le besoin de se déplacer.
- Mettre en œuvre un plan de réduction des déplacements ayant pour objectif de cibler les trajets domicile-travail et les voyages d'affaires.
- Intégrer un accompagnement interne pour une meilleure concertation avec les parties prenantes.



**CONSEILS POUR  
LA MISE EN OEUVRE  
D'ENGAGEMENTS**



# VOUS SOUHAITEZ FORMULER UN ENGAGEMENT FORT ET STRUCTURANT ?

Retrouvez ici tous les précieux conseils de nos organisations qui sont passées par là et qui vous partagent les bons coups pour bien démarrer.

## 1. Une planification structurée

- Commencer la réflexion plusieurs mois avant de prendre l'engagement publiquement, de manière à pouvoir budgétiser l'engagement et chercher des subventions ou partenaires financiers au besoin.
- Débuter par identifier les actions existantes : Faire un inventaire des actions déjà implantées en matière de développement durable permet d'avoir une vue d'ensemble et de capitaliser sur les réussites.
- Ne pas négliger le travail de recherche préliminaire sur les initiatives similaires pour éviter la redondance et cibler des angles pertinents.
- Définir une feuille de route réaliste : Il est essentiel de commencer par une réflexion en amont et de définir une feuille de route à long terme.
- S'assurer de la transparence : Partager les bons coups réalisés avec les clients et partenaires de manière transparente, en étant précis sur les résultats obtenus.
- Ne pas laisser le marché contraindre votre capacité d'innovation.

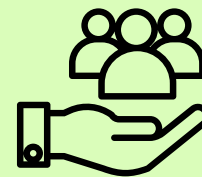


## 2. Des objectifs clairs et mesurables

- Fixer des objectifs clairs et mesurables : Définir des actions atteignables et des objectifs précis. Les actions doivent également être conformes aux capacités de l'organisation et mesurables à court, moyen et long terme.
- Prévoir un financement évolutif : Assurez-vous de trouver des financements adaptés, en combinant des ressources publiques, privées et philanthropiques. Cela garantit la durabilité du projet sur le long terme.

### 3. Assurer un soutien de la direction

- Obtenir un engagement fort pour faciliter l'implantation : Il est primordial d'obtenir un soutien de la direction pour faciliter l'implantation des démarches. L'engagement des dirigeants doit être visible et soutenu tout au long du projet.
- Sélectionner le comité de pilotage avec soin : Choisir des membres du comité ayant une vision holistique et une bonne compréhension des enjeux est essentiel pour orienter le projet.



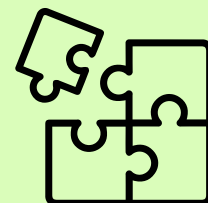
### 4. Collaboration et partenariats

- Incorporer la démarche dans toutes les activités : La collaboration permet de briser les silos et de maximiser l'impact des actions entreprises.
- Adopter une approche collaborative : Impliquez dès le départ des partenaires municipaux, institutionnels et communautaires pour assurer la réussite du projet.
- Unir les efforts avec d'autres partenaires : Cela demande une organisation et une planification rigoureuse, mais permet des engagements plus porteurs.
- Être aligné avec ses partenaires : L'alignement des valeurs et des objectifs est essentiel pour créer une synergie entre les partenaires. Une vision commune garantit une meilleure coordination et une mise en œuvre plus fluide des initiatives.



### 5. Intégration globale

- Structurer un cadre de gouvernance solide : Une gestion efficace des données est cruciale. Assurez-vous que les données soient transparentes, protégées et que leur gouvernance respecte la souveraineté des parties prenantes.
- Favoriser l'interopérabilité des données : Mettez sur des plateformes ouvertes et des standards reconnus pour garantir une meilleure gestion et un échange fluide des informations entre partenaires.
- Soutenir l'adoption par les municipalités, en offrant des formations et des outils accessibles facilitant leur participation.





## 6. Coordination et mobilisation

- Ne pas sous-estimer le temps de coordination : La coordination entre les différentes parties prenantes est cruciale pour garder la mobilisation et la cohésion. Un suivi constant est indispensable pour maintenir l'implication de tous.
- S'appuyer sur des expert.e.s pour s'inspirer des meilleures pratiques : Entourez-vous d'experts en développement durable et en gestion de projet pour tirer parti des meilleures pratiques et éviter les erreurs courantes.

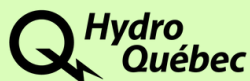
# Merci aux partenaires financiers du Sommet Climat Montréal 2025

Organisateur

En collaboration avec



## Nos fiers partenaires



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada